



PLANNING POUR LA REMISE DES LIVRES AU C. D. I

Prise en charge ½ heure avant par le professeur principal

MARDI 19 JUIN 2018		JEUDI 21 JUIN 2018		VENDREDI 29 JUIN 2018	
NIVEAUX 6 ^{ème} et 5 ^{ème}		NIVEAUX 4 ^{ème}		NIVEAU 3 ^{ème}	
08h00	6 ^{ème} 1	08h00	4 ^{ème} 1	11h15	3 ^{ème} 1
08h30	6 ^{ème} 2	08h30	4 ^{ème} 2	11h30	3 ^{ème} 2
09h00	6 ^{ème} 3	09h00	4 ^{ème} 3	11h45	3 ^{ème} 3
09H30	5 ^{ème} 1				
10H00	5 ^{ème} 2				
10H30	5 ^{ème} 3				

Le **VENDREDI 29 JUIN 2018** : de 9H00 à 11H00 les retardataires de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème}.

Les livres et documents empruntés au CDI par les élèves doivent être remis impérativement avant le **MERCREDI 13 JUIN 2018**.

Les livres détériorés ou perdus devront être remboursés le jour même au tarif suivant :

- ✚ Livre détérioré ; 5€ (ainsi que les livres de poche ou livre en série perdus)
- ✚ Manuel scolaire perdu : 10€
- ✚ Manuel neuf : remboursé au prix d'achat
- ✚ C.D perdu : 5€

Tout élève qui ne sera pas en règle ne pourra être réinscrit pour l'année scolaire 2018/2019

Les élèves de 3^{ème} sont autorisés à garder leurs manuels jusqu'au **DNB**.

Ils devront impérativement remettre ces livres le **VENDREDI 29 JUIN 2018** après la dernière épreuve du DNB et ensuite se rendre en salle de réunion pour la remise des exéats et des affectations.

François, le 15 mai 2018

La Principale,

H. DELEM

